

Nbre d'invités _____ Tranches d'âge : _____

Coût Total : _____ euros Dû pour le : _____

Avance : (50% du coût total) _____ euros Dû pour le : _____

Balance : _____ euros Dû pour le : _____

Aucun honoraire d'heures supplémentaires.

Aucun pourboire prévu.

Paiement : Le paiement peut être effectué sur notre site via paypal ou par virement bancaire sur notre compte à vous communiqué ultérieurement. Tout paiement effectué pour réserver une date sur notre calendrier liera le client et le prestataire selon les termes de ce contrat.

Pour confirmer cet accord : (1) Signez deux contrats (vous devez avoir 18 ans au moins). Renvoyez une copie signée au prestataire par mail ou par poste. Gardez la deuxième copie pour vous. (2) l'avance doit être reçue à l'échéance pour garantir le service pour votre évènement.

Annulation : Cet accord ne peut pas être décommandé ou modifié excepté par écrit par le client ou par le prestataire. Si le client lance l'annulation plus de 30 jours avant l'évènement, alors seulement l'avance lui sera remboursée. Si le client lance l'annulation moins de 30 jours avant l'évènement, alors le client est redevable de tous les montants versés ou à verser aux dates échues OU peut renoncer au paiement des montants restants en signant endéans les 5 jours de l'annulation, un nouveau contrat de service avec le prestataire à livrer dans les 3 mois de l'annulation. Le changement de date due à une intempérie sera adaptée sans pénalité autant que possible. Tous les évènements remis à plus tard sont sujets à la disponibilité du prestataire.

Dispositions : Le client s'assurera que (1)une table de travail de 1mx2m (min) soit présente et à disposition du prestataire; (2)Une prise électrique fiable de 15A soit disponible à moins de 5m de l'emplacement du matériel pour le circuit audio et/ou une autre prise électrique fiable de 15A pour les effets lumineux; (3)La Salle de Fêtes soit ouverte au moins 2 heures avant l'heure de début programmée; (4)La Salle de Fêtes respecte toutes les règles de sécurité et dispose de tous les permis concernant la diffusion musicale et vidéo; (5)Des mesures de sécurité raisonnables soient prises pour protéger l'équipement et le personnel du prestataire, et la surveillance de la foule soit fournie si nécessaire; (6)Pour des exécutions en outdoor, il est fourni un abri et des couvertures qui protégeront l'équipement et le personnel du prestataire contre des conditions atmosphériques défavorables.

Le client accepte la pleine responsabilité et est responsable de tous les dommages, dégâts ou retards occasionnés en raison de non-conformité aux dispositions ci-dessus.

En cas de circonstances considérées par le prestataire comme présentant une vraie ou implicite menace pour son personnel, son équipement ou ses enregistrements, il se réserve le droit de cesser l'exécution du contrat jusqu'au moment où le client résout la situation menaçante. Le prestataire se réserve aussi le droit de refuser à tout invité l'accès à son équipement ou à ses enregistrements.

Dans le cas peu probable où l'exécution du service est retardée par le prestataire, sa responsabilité est limitée à fournir au client un temps d'exécution supplémentaire égal à celui du retard pris.

Le prestataire tient toutes les assurances appropriées pour son équipement et son personnel.

Signez svp ci-dessous et renvoyez votre copie signée avec le montant de l'avance notée ci-dessus.

Nom de client :

Signature de client :

Date :